

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Délibération

Séance publique du 26 septembre 2025

N° 2025-428

Convocation du 19 septembre 2025

Aujourd'hui vendredi 26 septembre 2025 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS:

M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Loic FARNIER, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAR, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Pierre HURMIC, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Matthieu MANGIN, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Nicolas PEREIRA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Bastien RIVIERES, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Simone BONORON à M. Guillaume GARRIGUES

M. Max COLES à M. Fabrice MORETTI

Mme Eve DEMANGE à M. Olivier CAZAUX

M. Radouane-Cyrille JABER à Mme Brigitte BLOCH

Mme Nathalie LACUEY à Mme Françoise FREMY

M. Gwénaël LAMARQUE à Mme Daphné GAUSSENS

M. Thierry MILLET à M. Christian BAGATE

M. Jérôme PESCINA à M. Eric CABRILLAT

M. Patrick PUJOL à M. Michel POIGNONEC

Mme Marie RECALDE à M. Gérard CHAUSSET

M. Michael RISTIC à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE

M. Fabien ROBERT à M. Emmanuel SALLABERRY

M. Jean-Baptiste THONY à Mme Camille CHOPLIN

M. Jean-Marie TROUCHE à Mme Géraldine AMOUROUX

Mme Josiane ZAMBON à M. Alexandre RUBIO

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE:

Mme Fabienne HELBIG à partir de 16h45 M. Michel POIGNONEC à partir de 12h40

LA SEANCE EST OUVERTE

Accusé de réception en préfecture 033-243300316-20250926-Imc1111581-DE-1-1 Date de télétransmission : 03/10/2025 Date de réception préfecture : 03/10/2025

Publié: 03/10/2025



Conseil du 26 septembre 2025

Délibération

ADG Action Climatique et Transition Energétique

N° 2025-428

Désignation du Directeur Général de la Régie personnalisée de L'Eau Bordeaux Métropole - Procédure Rectificative - Décision - Autorisation

Madame Sylvie CASSOU-SCHOTTE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

La Régie de L'Eau de Bordeaux Métropole, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, est administrée, sous le contrôle de la Présidente de Bordeaux Métropole et du Conseil métropolitain, par un Conseil d'administration, sa Présidente et un Directeur Général.

L'article V des statuts de la régie de l'Eau de Bordeaux Métropole adoptés par le Conseil métropolitain prévoit que le Directeur Général est nommé par le Président du Conseil d'administration, après validation de sa désignation par délibération du Conseil métropolitain, adoptée sur la base d'une proposition de la Présidente de Bordeaux Métropole.

En raison d'une erreur dans le suivi de la procédure de recrutement de la part de la Régie des Eaux de Bordeaux Métropole, il est nécessaire de délibérer à nouveau sur la désignation du nouveau Directeur Général.

La Régie des Eaux de Bordeaux Métropole a depuis lors rectifié la démarche de recrutement afin de se conformer aux exigences procédurales.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2221-10 du CGCT, **VU** la délibération n° 2020-551 du Conseil de Bordeaux Métropole du 18 décembre 2020 portant création de la Régie personnalisée de L'Eau Bordeaux Métropole,

VU l'article V des statuts de la Régie de L'Eau Bordeaux Métropole, modifiés conformément à la délibération n°2024-164 du Conseil de Bordeaux Métropole du 12 avril 2024,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT

- Que les statuts prévoient que le Directeur Général est nommé par Madame la Présidente de la Régie des Eaux de Bordeaux Métropole, après validation de sa désignation par délibération du Conseil métropolitain, sur la base d'une proposition de la Présidente de Bordeaux Métropole,
- Qu'il convient de respecter la procédure de recrutement à des fins de transparence et de sécurité juridique

DECIDE

<u>Article 1</u> : de confirmer, sur proposition de Madame la Présidente de la Régie des Eaux de Bordeaux Métropole, la désignation comme Directeur Général de la Régie de L'Eau de

Publié : 03/10/2025

Bordeaux Métropole, de Vincent Ponzetto à la date du 13 octobre 2025.

<u>Article 2</u>: d'autoriser Madame la Présidente à prendre tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération et de ses suites.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés – Désignation effectuée.

Abstention: Monsieur ALCALA, Madame AMOUROUX, Monsieur BAGATE, Monsieur BOBET, Madame BONNEFOY, Madame BONORON, Madame BOZDAG, Monsieur CABRILLAT, Monsieur CAZABONNE, Monsieur COLES, Madame DELATTRE, Monsieur DUPRAT, Monsieur GARRIGUES, Madame GAUSSENS, Monsieur LABARDIN, Monsieur LAMARQUE, Madame LOUNICI, Monsieur MANGON, Monsieur MILLET, Monsieur MORETTI, Monsieur MORISSET, Monsieur N'JIKAM MOULIOM, Madame PAVONE, Monsieur PEREIRA, Monsieur PESCINA, Monsieur POIGNONEC, Monsieur POUTOU, Monsieur PUJOL, Monsieur RAUTUREAU, Monsieur RAYNAL, Monsieur ROBERT, Madame ROUX-LABAT, Madame SABOURET, Monsieur SALLABERRY, Monsieur TROUCHE;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 26 septembre 2025

le/la secrétaire de séance,	Pour expédition conforme,

Publié : 03/10/2025